


CAP charpentier bois

Conduit à la certification [CAP charpentier bois](#) 

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs :

Le titulaire de ce diplôme travaille au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois. Il intervient en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Selon les chantiers, il travaille de façon autonome ou en équipe.

En atelier, il taille et traite différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. Sur le chantier, il assemble les pièces et pose les ouvrages ou remplace les éléments défectueux. Il sait choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets) et les diverses étapes de son travail. Il est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de ses réalisations.

Programme de la formation :

Enseignement technologique et professionnel :

- L'entreprise et son environnement (statut juridique des entreprises, les types de marchés, les intervenants...)
- La communication technique : l'élève apprend les conventions et normes de représentation (vues, coupes, esquisses, croquis, les nomenclatures utilisées...), à identifier les documents techniques (plans d'architecte, dossier de construction..), il est formé aux outils informatisés (logiciels de DAO, de tracé...) comme au tracé manuel. Il peut ainsi réaliser un dessin, un schéma d'un ouvrage ; apprentissage des motifs décoratifs et des styles régionaux.
- Les ouvrages : types d'ouvrages (charpente, ossatures, revêtements, escaliers), systèmes de construction des ouvrages (normes, isolation thermique et étanchéité..), histoire des techniques sur les ouvrages anciens (style, matériaux utilisés...)
- Les matériaux et produits : les types de bois (massif, lamellé-collé, contre-plaqué...) et matériaux (isolants, produits de fixation et de préservation...), caractéristiques physiques et mécaniques, altération des bois...
- Les procédés et processus de réalisation : moyens et techniques de production (la machine, réglage et mis en oeuvre), techniques et outils de coupe du bois, (usinage, coupe par sciage, profilage, les outils de coupe...), techniques d'assemblage et de montage, techniques de finition...
- La santé et sécurité au travail : manutentions manuelles et mécanique, protection des postes, protection de l'environnement, principaux risques (électrique, chimique...)
- Le contrôle de la qualité et la maintenance des matériels

[Lien vers une ressource externe](#)

Type de formation : Certification

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

Métiers visés (lien vers le répertoire des métiers ROME de Pôle emploi)

- [F1503 : Réalisation - installation d'ossatures bois](#)
- [F1501 : Montage de structures et de charpentes bois](#)

Durée, rythme, financement

Modalités de l'alternance :
Rythme en alternance

Conventionnement : Non

Conditions d'accès

Public(s) : Autre public, Tout public

Niveau d'entrée : niveau V bis (préqualification)

Modalités d'accès : Accessible en contrat d'apprentissage

Lieu de réalisation de l'action

Lycée Tani Malandi (Chirongui)
97620 Chirongui
Téléphone fixe : 02 69 62 18 71
Fax : 02 69 64 78 55
Site web : <http://LycA@e-tani-malandi-chirongui.fr>
Mail : lpo.chirongui@ac-mayotte.fr

Contacts

Contacteur l'organisme formateur :
Greta-CFA de Mayotte
SIRET : 20000446300028

Périodes prévisibles de déroulement des sessions

Du 01/09/2023 au 30/06/2025

Pour connaître les dates des prochaines sessions, veuillez contacter l'organisme de formation.

Adresse d'inscription :

Lycée Tani Malandi (Chirongui)
97620 Chirongui

Modalité : entrées/sorties à dates fixes

Organisme responsable

Greta-CFA de Mayotte (Greta-CFA de Mayotte)
SIRET : 20000446300028

LPO de KAWENI
97600 Mamoudzou
Téléphone fixe : 02 69 61 08 03
Mail : gretacfa@ac-mayotte.fr